

Les décisions des élus

ABONNÉS 



La belle cantine du groupe scolaire de Saint-Laurent-les-Tours



Vie pratique - conso, Saint-Céré, Saint-Laurent-les-Tours

Publié le 10/07/2023 à 05:09

Correspondant

[Écouter cet article](#)

by ETX Studio

00:00/01:40

Le conseil municipal de Saint-Laurent-les-Tours s'est réuni une dernière fois avant la saison estivale et plusieurs sujets importants ont été mis en délibération. Il fallait d'abord fixer les tarifs de cantine et de garderie pour la rentrée scolaire prochaine.

La commission des finances a rappelé aux élus que depuis 2021 une baisse de 10 centimes puis un maintien de cette baisse avait été possible. Le surcoût de 20 % concernant les matières premières et l'augmentation du point d'indice pèsent cette année sur le prix de revient des repas. Ainsi en 2021 un repas revenait à 4,43 € à la collectivité, pour 2022 il s'élève aujourd'hui à 5,30 €. Aussi il a été décidé de répercuter cette année cette hausse en revoyant les tarifs : En conséquence, un repas pour un enfant de la commune passe de 3,60 € à 3,80 € et un repas pour un enfant hors commune passe de 4,00 € à 4,30 €.

Les élus ont ensuite choisi parmi trois devis l'entreprise qui interviendra pour la rénovation du logement de l'ancienne école du hameau de Crayssac. Le choix s'est porté sur l'entreprise Sas FR Deco qui est largement moins disante, les délais d'intervention étant identiques. Le nouveau locataire est déjà trouvé.

Après l'aide de 100 € qui a permis à plus de 30 foyers d'acquérir un vélo électrique, les élus ont voté à l'unanimité une nouvelle aide qui va permettre aux habitants de la commune de pouvoir faire l'achat d'un récupérateur d'eaux pluviales. Stéphanie Roussiès maire du village précise "L'eau est devenue une ressource précieuse qui ne doit plus être gaspillée. En votant une aide de 50 € la municipalité participe à l'effort collectif" .

Les personnes désireuses d'obtenir ces aides et en connaître les détails, les détails doivent se rapprocher du secrétariat de Mairie.

[Voir les commentaires](#)
